Darmanin accusé de viol : Il a déclaré aux juges que la plaignante était “insistante”. Leurs échanges montrent l’inverse. Dans 40 SMS, il la sollicite pour la voir, alors qu’elle lui demande d’arrêter

26/01/2021 à 20h56



Mediapart a eu accès à de nouveaux éléments de l’enquête pour viol visant Gérald Darmanin. Des documents contredisent plusieurs aspects de sa défense. Lors de son audition chez les juges, mi-décembre, le ministre de l’intérieur a changé de version concernant un échange de SMS clé de l’affaire, dans lequel la plaignante l’accuse d’avoir *« abusé de sa position »*. Il a aussi avancé de nouvelles explications pour justifier des éléments embarrassants. Révélations.

Mediapart

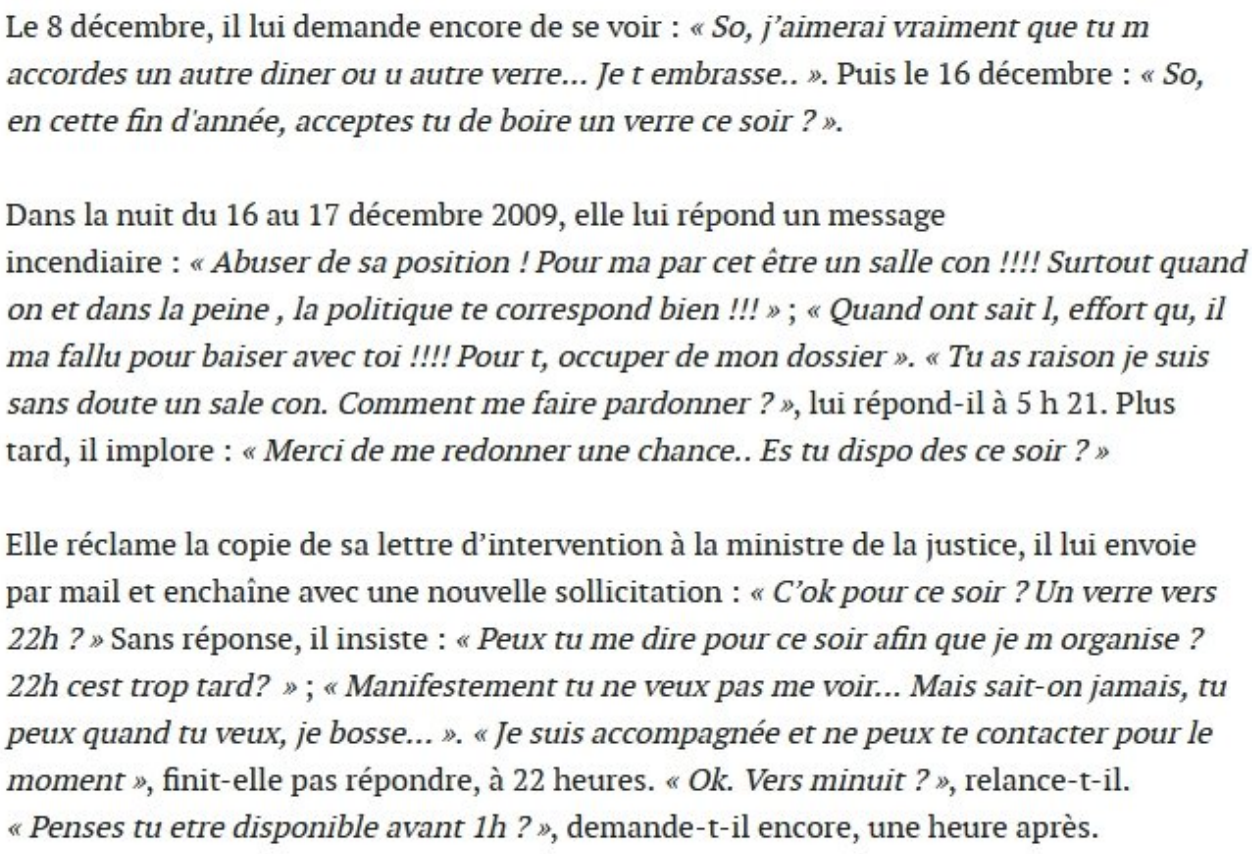
INFO -Enquête pr viol : Gérald #Darmanin a déclaré aux

juges que la plaignante était «insistante». Les échanges de SMS montrent l'inverse : dans 40 SMS, il la sollicite pr la voir / lui parler, alors qu'elle explique ne pas vouloir le voir. (Mediapart)https://t.co/LYKrZ9xAUX

— Brèves de presse (@Brevesdepresse) January 26, 2021

L'incel par excellence, SMS à l'appui. https://t.co/esVqiqUX5p pic.twitter.com/sd9MxvzMsd

— Søren (TryaGame.fr) (@Soren_0248) January 26, 2021



Le 8 décembre, il lui demande encore de se voir : « *So, j'aimerai vraiment que tu m accordes un autre diner ou u autre verre... Je t embrasse..* ». Puis le 16 décembre : « *So, en cette fin d'année, acceptes tu de boire un verre ce soir ?* ».

Dans la nuit du 16 au 17 décembre 2009, elle lui répond un message incendiaire : « *Abuser de sa position ! Pour ma par cet être un salle con !!!! Surtout quand on et dans la peine , la politique te correspond bien !!!* » ; « *Quand ont sait l, effort qu, il ma fallu pour baiser avec toi !!!! Pour t, occuper de mon dossier* ». « *Tu as raison je suis sans doute un sale con. Comment me faire pardonner ?* », lui répond-il à 5 h 21. Plus tard, il implore : « *Merci de me redonner une chance.. Es tu dispo des ce soir ?* »

Elle réclame la copie de sa lettre d'intervention à la ministre de la justice, il lui envoie par mail et enchaîne avec une nouvelle sollicitation : « *C'ok pour ce soir ? Un verre vers 22h ?* » Sans réponse, il insiste : « *Peux tu me dire pour ce soir afin que je m organise ? 22h cest trop tard?* » ; « *Manifestement tu ne veux pas me voir... Mais sait-on jamais, tu peux quand tu veux, je bosse...* ». « *Je suis accompagnée et ne peux te contacter pour le moment* », finit-elle pas répondre, à 22 heures. « *Ok. Vers minuit ?* », relance-t-il. « *Penses tu etre disponible avant 1h ?* », demande-t-il encore, une heure après.